

Maurice Huot du journal *Le Droit*. Tout le monde sait que ce journaliste n'est pas énervé et qu'il analyse l'affaire avec logique. Voici ce qu'il disait le lendemain des élections:

Il ressort de ces deux élections partielles, que si dans un comté comme Saint-Denis, les deux vieux partis ont remporté la part du lion, le Ralliement des créditistes s'est montré gênant pour eux, et que dans Laurier, il s'est montré plus que menaçant, en éliminant les conservateurs de la deuxième place par plusieurs centaines de voix.

Le fait que dans Laurier, le candidat du Ralliement des créditistes ait encore obtenu proportionnellement le même succès qu'en 1963 malgré la scission du créditisme en deux branches aux Communes, et la lutte acharnée que le parti libéral lui avait livrée aux dernières élections générales, fera sans doute réfléchir dans les rangs libéraux. On en conclura peut-être que la prudence dicte de rester à couvert pour le moment.

Voici les données statistiques officielles des trois dernières élections, en 1962, 1963 et 1964, dans les comtés de Laurier et Saint-Denis.

Sur 26,000 voteurs dans Laurier, 16,773 ont voté en 1962, 18,226 en 1963, et 10,348 en 1964.

Les libéraux obtenaient, en 1962, 8,255 votes, en 1963, 8,059, et en 1964, 5,349; une perte de 3,000 votes pour les libéraux.

**Une voix:** Ils n'ont pas perdu leur dépôt.

**M. Caouette:** Ils n'ont pas perdu leur dépôt, mais nous avons quand même le même pourcentage que l'année dernière.

Les conservateurs prenaient 5,466 votes en 1962, 3,245 en 1963, et 1,866 en 1964. Le NPD obtenait 1,360 votes en 1962, 2,379 en 1963 et 683 seulement en 1964, avec le nouveau leader provincial du NPD dans la province de Québec.

Dans le comté de Saint-Denis, le candidat libéral, sur un total de 37,000, obtenait 11,728 votes en 1962, 11,707 en 1963 et seulement 7,763 en 1964, soit une perte de 4,000 votes.

Si c'est là-dessus qu'on s'appuie pour conclure que les créditistes ont tellement baissé, je me demande où en sont les libéraux, puisque 65 p. 100 des électeurs n'ont pas eu confiance en aucune organisation politique!

Tant et aussi longtemps que le gouvernement n'agira pas de façon progressive pour donner au peuple l'assurance de la sécurité et de la liberté, les gens se désintéresseront de leur système démocratique et ne leur feront pas confiance.

Soyons donc sur la première ligne de feu pour leur donner un système dans lequel ils pourront mettre leur confiance et ils seront désireux de voter à l'avenir.

(Traduction)

La séance, suspendue à une heure, est reprise à deux heures et demie.

## Reprise de la séance

(Texte)

**M. Maurice Rinfret (Saint-Jacques):** Monsieur l'Orateur, je me joins à ceux qui m'ont précédé pour adresser des éloges aux motionnaires de l'Adresse en réponse au discours du trône, l'honorable député de Longueuil (M. Côté) et l'honorable député de Vancouver-Burrard (M. Basford).

Monsieur l'Orateur, pendant plus des deux tiers des soixante-trois années de ce vingtième siècle, le peuple a confié l'administration du Canada au parti libéral. Le libéralisme est cette attitude d'esprit large et indulgent qui, en politique, se traduit par la promotion de la liberté dont la fin ultime est la liberté des autres citoyens et le bien commun.

A notre époque où la dictature et la tyrannie du parti unique règnent dans certains pays, il est important de redire notre attachement à la liberté qui constitue le bien le plus précieux de l'homme vivant en société. Cet attachement à la liberté est l'objectif fondamental du parti libéral depuis son avènement. Le parti libéral a toujours été ouvert à la notion du progrès, que ce soit dans le domaine des mesures sociales ou dans celui des mesures économiques.

Hier soir, l'enceinte de la Chambre des communes a retenti sous l'ovation que le très honorable premier ministre (M. Pearson) a reçue de tous les partis représentés dans ce Parlement. Monsieur l'Orateur, le symbole vivant, le champion de l'unité canadienne, c'est le chef du gouvernement actuel, le très honorable premier ministre du Canada.

Monsieur l'Orateur, le comté de Saint-Jacques, qui m'a fait l'honneur de m'élire comme son député au Parlement fédéral, est un des comtés qui existent depuis la Confédération et où vit une population industrielle, presque exclusivement de langue française. L'autre partie de la population représente un certain nombre de Canadiens d'origines différentes avec lesquels nous fraternisons, poursuivant avec eux l'œuvre de la nation canadienne.

Le comté de Saint-Jacques est situé en bordure du fleuve Saint-Laurent et comporte une partie du vieux Montréal à laquelle l'histoire du Canada est rattachée par tant de liens. Des dispositions sont prises pour garder à cette section de la ville son caractère original. Les autorités municipales, la Commission Jacques-Viger, la Commission des monuments historiques sont intervenues dans une action concertée pour désigner comme arrondissement historique le secteur centre-sud de la ville. A ces premières initiatives, s'ajouteront sans doute d'autres gestes pour créer un ensemble qui fera l'orgueil des Montréalais et que le touriste pourra admirer.